

**EXTRAIT**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole**Séance du 21 septembre 2020**

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 34
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 15 septembre 2020
Date de publication : 28 septembre 2020

Référence

20.21.09.75

CommissionVie Sportive, Culturelle et
Associative**Objet**Restauration d'œuvre au
Musée des Beaux-arts et
plan de financement**Secrétaire de séance**

Mme Amandine BORNECK

Rapporteur

M. Jean-Philippe LEFÈVRE

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette
MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M.
Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme
Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M.
Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-
Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-
MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme
Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-
BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M.
Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia
CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Ako
HAMDAOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Nicolas GOMET à Mme Laetitia JARROT-MERMET

Par délibération n°20.29.06.44 du 29 juin 2020, le Conseil Municipal a autorisé la première phase de restauration de la peinture d'Antonio GHERARDI, *Vierge à l'Enfant*. Le rapport d'intervention a montré la faisabilité et la nécessité d'une deuxième phase, pour permettre la restauration fondamentale de l'œuvre. Suite à l'avis favorable rendu par la Commission Régionale de Restauration sur cette seconde étape, la Ville de Dole souhaite achever la restauration de l'œuvre et procéder à cette phase finale.

Cette seconde phase de restauration sera financée pour partie par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté.

Le coût de cette opération est de 4 320,00 € TTC, d'après le plan de financement suivant :

FINANCEUR	MONTANT DE PARTICIPATION	TAUX DE PARTICIPATION
DRAC	1 512 €	35%
Ville de Dole	2 808 €	65%
Total	4 320 €	100%

Vu l'avis favorable de la Commission « Vie Sportive, Culturelle et Associative » du 16 septembre 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **SOLLICITE** pour ce projet l'aide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et à solliciter la subvention correspondante auprès du partenaire institutionnel.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Culturelles
- DRAC

Fait à Dole, le 21 septembre 2020.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Jean-Baptiste GAGNIER

